

*Interpellation présentée par le député:
M. François Lefort*

Date de dépôt: 1^{er} décembre 2011

Interpellation urgente écrite **Alerte aux particules fines!**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Genève a connu un dépassement de la limite de concentration journalière «50 µg/m³» en particules fines «particules ou poussières fines de diamètre inférieur à 10 microns, PM10» pendant plusieurs jours, dans les dix derniers jours et pendant trois jours consécutifs, aussi bien en ville «21, 22, 23 et 26 novembre 2011» qu'à la campagne «21,22, 23 et 27 novembre 2011», comme indiqué par le département en charge de la protection de l'air (1). Cette limite journalière, inscrite dans l'Ordonnance sur la protection de l'air (2) (OPair) avait déjà été dépassée de nombreuses fois en 2010, selon l'excellent rapport (3) publié en juillet 2011 par le service de protection de l'air, qui nous apprend aussi que les moyennes annuelles de PM10 ont été supérieures à la valeur limite annuelle de 20 µg/m³ en ville. Certes, la tendance concernant les dépassements des valeurs journalières a été baissière depuis 2006, mais le fait que les moyennes annuelles soient supérieures à la valeur limite annuelle en ville est inquiétante et ne montre aucune amélioration. Les dépassements de ces derniers jours sont tout aussi inquiétants en ce qui concerne l'exposition de la population aux particules fines, dont les effets sont bien documentés en Suisse (4).

Quelles sont alors les mesures envisagées par le Conseil d'Etat en cas de nouveaux dépassements de la valeur limite journalière des PM10 pendant plusieurs jours consécutifs et, en général, quelles sont les mesures envisagées pour faire diminuer ces émissions de particules fines en dessous de la valeur limite moyenne annuelle?

En remerciant le Conseil d'État par avance de la réponse qu'il voudra bien apporter à la présente interpellation.

1. Graphiques journaliers des particules fines (PM10)
http://etat.geneve.ch/dt/air/voir_evolution_particules_fines_dix_derniers_jours_pm10-53-1056-2020.html
2. Ordonnance du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair)
http://www.admin.ch/ch/f/rs/c814_318_142_1.html
3. Qualité de l'air 2010. Service de protection de l'air, DSPE.Genève, 2011.
4. Les poussières fines en Suisse. Rapport de la Commission fédérale de l'hygiène de l'air (CFHA). Berne, 2007.